

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 120 (1975)
Heft: 1

Vorwort: Éditorial
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

« Il fut relativement ais , pendant cette guerre, d'en appeler au destin,   l'id al suisses. Plus ais  encore de les opposer aux id ologies  trang res. Parce que ces id ologies signifiaient pour nous: menace, tyran ie. Parce que notre id al signifiait: r esistance, libert .

A l'avenir, sera-ce toujours aussi facile? Le spectacle des puissances qui l'emporteront dans le monde, et singulierement dans notre vieille Europe, nous laissera-t-il l'esprit libre, et le jugement? M me si, comme il est probable, ces puissances s'appuient sur une id ologie nouvelle, sur de vastes int r ets  conomiques?

Certes, notre peuple ne saurait se d rober aux grands probl mes qui se poseront, demain, aux hommes de toutes les nations. Mais si universels que soient ces probl mes, il y aura toujours, pour les r esoudre, une solution suisse. Or, tout ce que nous avons accompli jusqu'ici d'utile et de durable proc dait, justement, d'une solution, d'une pens e suisse. Ce seront toujours, pour nous, les meilleures, les plus pures. »

Le G n ral Guisan est l'auteur de ces paroles d'avant-garde. Quoique datant de la fin du service actif en 1945, elles conservent tout leur sens   l'heure actuelle o  les  v nements dans le monde avec leurs incidences politiques, militaires et  conomiques nous montrent clairement que nous avons   suivre une voie suisse.

Dans nos efforts pour faire face aux menaces qui nous guettent, l'ann e 1974 a  t  marqu e par de grands pas dans la r alisation de la d fense g n rale. Le *Rapport du Conseil f d ral sur la politique de s curit  de la Suisse* a  t  approuv  par l'Assembl e f d rale. La coordination des activit s militaires et civiles de d fense a fait des progr s sensibles lors de cours et exercices communs notamment. Il importe de pas relâcher cet effort mais de maintenir et d'accroître la volont  de vigilance et de pr paration aussi bien sur le plan collectif que sur le plan moral et physique de chacun.

Les cantons ont un r ole important   jouer en mat re de d fense g n rale. Or ce r ole est trop souvent ignor  ou presque. Au cours de l'ann e  coul e, la Conf rence des chefs des d partements militaires de Suisse romande a recouru   la *Revue militaire suisse* pour faire mieux conna tre l'opinion des autorit s cantonales sur des probl mes touchant

à la défense. La *Revue* se félicite de cette initiative qui a été suivie également par la Conférence suisse des directeurs militaires cantonaux.

Ainsi, les lecteurs de la *Revue militaire suisse* ont déjà trouvé des avis exprimés par les présidents des deux Conférences, soit par les chefs des départements militaires des cantons de Vaud et de Neuchâtel.

Nous sommes heureux de pouvoir présenter en début d'année l'exemple d'un travail d'organisation réalisé dans un canton: l'Etat-major civil du canton de Berne. On y annonce la création, en 1975, d'états-majors civils régionaux, soit d'organes de conduite intermédiaires entre le niveau du canton et celui du district. Les régions territoriales (militaires) auront ainsi le partenaire civil qui jusqu'à présent leur faisait défaut.

Poursuivant dans le sens préconisé par le Général Guisan, à la recherche de solutions propres, nous serons sur la bonne voie, la voie suisse, pour assurer la paix dans l'indépendance.

LA RÉDACTION

